



POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE
ET ENERGETIQUE



Date d'entrée en vigueur - Date de révision

Cette politique entre en vigueur immédiatement et sera révisée en cas de changement important dans la réglementation, les attentes de nos parties prenantes, les aspects environnementaux significatifs, de développement d'activités de la société à impact environnemental.

Cette approche assure que la politique reste dynamique et adaptée aux enjeux actuels et futurs.

Vision et objet de la politique environnementale IMTEC FACILITIES

Chez IMTEC FACILITIES, nous sommes convaincus que chaque entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, peut agir en mettant en place des actions simples et efficaces pour réduire son impact sur l'environnement.

IMTEC FACILITIES, société spécialisée dans la maintenance multitechnique et les travaux de second œuvre, s'engage à intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques au cœur de ses activités.

Notre engagement repose sur le concept de "Maintenance Durable" : minimiser l'empreinte de nos interventions et de celles de nos partenaires.

Champs d'application

La présente politique s'applique à :

- l'ensemble des activités de l'entreprise
- tous les sites d'intervention et bureaux
- l'ensemble des collaborateurs, sous-traitants et partenaires

En opération, les équipes IMTEC s'engage à collaborer avec les sous-traitants et partenaires afin de tenir les engagements environnementaux dans le cadre de la relation triangulaire.

Attribution des responsabilités et prise en compte de l'intérêt des parties prenantes

La bonne exécution de la politique Environnement et énergie est assurée par chaque entité de la société IMTEC FACILITIES ainsi que par ses partenaires.

- La Direction : garante du respect de la politique définie et responsable de l'application, de la validation des objectifs, de la diffusion et de la mise à jour de cette dernière.
- Les Managers opérationnels : déclinent les actions sur le terrain.
- Collaborateurs : appliquent les bonnes pratiques au quotidien.

Engagements

Dans le cadre de ses activités de maintenance multitechnique et travaux de second œuvre, IMTEC FACILITIES s'engage à :

- Réduire son impact environnemental direct et indirect.
- Prévenir les risques liés aux déchets et substances, même lorsqu'ils sont gérés par des sous-traitants.
- Promouvoir des pratiques responsables auprès de ses clients et partenaires.
- Respecter la réglementation environnementale applicable.
- Sensibiliser et former les collaborateurs aux bonnes pratiques.

Contenu et axes principaux

1. Gestion des Déchets & Économie Circulaire

- Garantir que 100% des déchets issus des chantiers ou propres aux clients soient tracés via des BSD (Bordereaux de Suivi de Déchets).
- Encourager l'utilisation de produits et matériels éco-conçus durables et recyclables.
- Favoriser les initiatives de réparation et de réutilisation que ce soit en interne ou sur sites clients.
- Favoriser le tri des déchets et promouvoir le recyclage via l'information fournie aux employés ainsi que par un système d'affichage interne : objectif 1 réunion d'information interne sur l'importance du tri en causerie par an.
- Objectif 0 accident environnemental (déversement ou mauvaise gestion) lié aux substances dangereuses, huiles manipulés, ... par les prestataires et en interne.

2. Maîtrise de la consommation énergétique

- Réduire la consommation énergétique (électricité, eau) de nos bureaux : objectif de -5% sur 3 ans.
- Privilégier des équipements et matériels faiblement énergivores.
- Optimiser les consommations énergétiques des sites clients via une maintenance préventive précise et renforcée sur les équipements spécifiques.

3. Réduction des émissions de GES

- Limiter l'impact carbone en optimisant les déplacements des véhicules d'astreintes : objectif de réduire de -5% la consommation de carburant du camion d'astreinte via l'éco-conduite.
- Continuer à favoriser les déplacements en transports en commun auprès des salariés quand cela est possible.
- Assurer le rôle de conseil/accompagnant dans le cadre de l'application du Décret Tertiaire.

Suivi et indicateurs

Des indicateurs de performance (KPI) sont mis en place pour suivre de manière précise les engagements.

Un reporting est réalisé au minimum une fois par an, avec analyse des écarts et mise en place d'actions correctives.

Axe	KPI	Objectif
Déchets	Traçabilité des déchets via BSD	100%
Déchets	Réunion d'information interne des salariés sur importance de tri des déchets	100% de l'équipe
Economie circulaire	% de produits achetés éco-labellisés	+5% d'achat par an
Substances dangereuses	Suivi des incidents de fuites	Mise en place d'un tableau de suivi des incidents et politique d'évitement
Consommation énergétique	Baisse de la consommation d'énergie en interne, bureaux	Moins 5% en 3 ans
Emission de GES	Optimiser les déplacements camion astreinte	Moins 5% en 3 ans
Emission de GES et consommation	Réunion d'information interne sur l'éco-conduite	100% de l'équipe

Communication

Cette politique est communiquée à l'ensemble des parties prenantes et mise à disposition sur demande.

Entrée en vigueur

Cette politique entre en vigueur à compter de sa validation par la Direction.

Fait à : Argenteuil, le 10 Février 2026

Mehdi BENELHOCINE, Chef d'entreprise IMTEC FACILITIES

Signature :





Contactez-nous



www.imtec-facilities.com



contact@imtec-facilities.com

